



Commune de
GOUVY

SEANCE PUBLIQUE DU 24/10/2013

PRESENTS : LERUSE Claudy, Bourgmestre-Président;
SCHMITZ Guy, BOCK Armand, LEJEUNE Ghislaine, LEJEUNE Jules, Echevins;
HUBERT André, LEONARD-DUTROUX Véronique, LEONARD Willy, LALOUX
Sophie, NOERDINGER-DASSENOY Thérèse, MASSARD Jean-Marie,
GRANDJEAN Marc, AMORY Bruno, PAQUAY Delphine, BRION Renaud,
TOURTEAU-BLAISE Isabelle, HUET Auguste, Conseillers;
LENFANT Christophe, Président du C.P.A.S. hors conseil;
NEVE Delphine, Directrice générale.

20. Fourniture et livraison de repas chauds dans les écoles.
Détermination du prix à payer par repas.
DECISION.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu notre délibération du 28/05/2009 approuvant la convention entre la Commune et le C.P.A.S. de GOUVY en vue de la fourniture et la livraison de repas chauds dans les écoles à partir du 01 septembre 2009;

Vu la délibération du Conseil de l'Aide Sociale du 24/07/2012 attribuant le marché relatif à la fourniture et à la livraison de repas en liaison chaude dans les écoles à la s.a. SODEXO, rue Charles Lemaire 1, à 1160 Auderghem, aux conditions suivantes :

	Prix HTVA	Prix TVAC (6 %)
Repas "maternelles"	3,12 €	3,31 €
Repas "primaires"	3,32 €	3,52 €
Repas "adultes"	3,47 €	3,68 €
Potage (portion)	0,48 €	0,51 €

Considérant qu'il convient de prendre, à charge communale, une partie du coût de ces repas;

Qu'il convient, pour ce faire, de déterminer le prix par repas qui sera réclamé aux parents décidant de bénéficier de ce service;

Vu le C.D.L.D.;

Sur proposition du Collège communal;

A L'UNANIMITE,

DECIDE :

Article 1. - **FIXE** comme suit le prix des repas fournis dans les écoles :

- Repas "maternelles" : 2,30 € / repas tvac,
- Repas "primaires" : 3,00 € / repas tvac,
- Repas "adultes" : 3,30 € / repas tvac,
- Potage : 0,50 € tvac.

Article 2. - **CHARGE** le Collège communal des modalités pratiques en vue de l'organisation et de la perception du prix de ces repas.

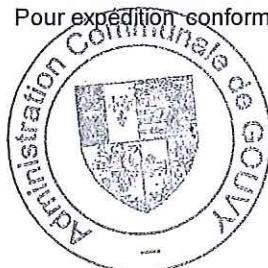
La Directrice générale,
NEVE Delphine

La Directrice générale,


NEVE Delphine

PAR LE CONSEIL,

Pour expédition conforme,



Le Président,
LERUSE Claudy

Le Bourgmestre,


LERUSE Claudy